

Pour chaque salarié de votre entreprise, il conviendra :

- D'imprimer un exemplaire du document « réponse » ci-après (un salarié = un questionnaire);
- De cocher la case **Oui** ou **Non** si le salarié est concerné par le critère d'intensité et/ou de durée ;

Si vous avez connaissance de l'existence d'une grille d'évaluation établie par accord de branche étendu pour votre activité, vous devez **obligatoirement** l'utiliser afin de déterminer l'exposition aux facteurs de pénibilité de vos salariés.

A titre informatif, les référentiels de branche homologués sont téléchargeables sur le site suivant : [Référentiels pénibilité \(travail-emploi.gouv.fr\)](http://travail-emploi.gouv.fr)

En l'absence de retour de votre part, nous comprendrons que vos salariés ne sont soumis à **aucun facteur de risques professionnels au-delà des seuils réglementaires**.

Nous vous rappelons que **si l'employeur ne remplit pas ses obligations** déclaratives relatives à la pénibilité, **il s'expose à une éventuelle contestation de la part des salariés** n'ayant pas pu bénéficier du dispositif C2P et à la réparation du préjudice subi par le versement de dommages et intérêts.

Par ailleurs, en cas de **déclaration inexacte**, l'employeur peut faire l'objet d'une **pénalité** prononcée par le directeur de la CARSAT dans la limite de **50 % du plafond mensuel de la Sécurité sociale**, au titre de chaque salarié ou assimilé pour lequel l'inexactitude est constatée.

Document "réponse" à nous retourner par salarié

Entreprise :

Nom et qualité du dirigeant :

Nom et prénom du salarié :

Emploi du salarié :

Exposition aux facteurs de risques suivants Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

FACTEUR	CRITERE D'INTENSITE	CRITERE DE DUREE (calculé sur l'année)
TRAVAIL DE NUIT Salarié exposé :	Travail au moins 1 heure (continue ou discontinue) entre minuit et 5 heures <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	120 nuits par an <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
TRAVAIL EN MILIEU HYPERBARE <i>(Travail en milieu où la pression est supérieure à la pression atmosphérique)</i> Salarié exposé :	Interventions ou travaux exposant le salarié à une pression minimale de 1 200 hectopascals <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	60 fois par an <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
TRAVAIL EN EQUIPES SUCCESSIVES ALTERNANTES Salarié exposé :	Travail en équipes successives alternantes impliquant au minimum 1 heure de travail entre minuit et 5 heures <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	50 nuits par an <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

<p>TRAVAIL REPETITIF</p> <p><i>Réalisation de travaux impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie du membre supérieur, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte</i></p> <p>Salarié exposé :</p>	<p>Temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes : 15 actions techniques ou plus</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Temps de cycle supérieur à 30 secondes, temps de cycles variable ou absence de temps de cycle : 30 actions techniques ou plus par minute</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>900 heures par an</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>900 heures par an</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>TEMPERATURES EXTREMES</p> <p>Salarié exposé :</p>	<p>Température inférieure ou égale à 5°C ou au moins égale à 30°C</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>900 heures par an</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>
<p>BRUIT</p> <p>Salarié exposé :</p> <p>Salarié exposé :</p>	<p>Niveau d'exposition au bruit rapporté à une période de référence de 8 heures d'au moins 81 décibels (A)</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Exposition à un niveau de pression acoustique de crête au moins égal à 135 décibels</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>	<p>600 heures par an</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>120 fois par an</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>